



# LA BONNE PAROLE

*Organe de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste*

## SOMMAIRE

Madame Béique, <i>Eva R.-Thibaudeau</i> .....	1
Madame F.-L. Béique, femme d'œuvres, <i>Georgette LeMoyne</i> .....	3
Biographie .....	8
Canadiennes honorées, <i>Georgette LeMoyne</i> .....	9
Pensées d'automne (poème) <i>Blanche Lamontagne-Beauregard</i> .....	10
A la mémoire de Maître Aimé Geoffrion, <i>G. L.</i> .....	11
« Témoin de la lumière », par le R. Père Saintonge, s. j., <i>Berand de St-Maurice</i> .....	11
M. le Chanoine Arthur Deschênes .....	11
Journal des œuvres .....	12
Chronique des Cercles d'étude : Le travail féminin, <i>Yvette Vanier</i> .....	18
Lisons .....	21
Propos féminins .....	22

853 est, rue Sherbrooke

B.L.M.

# La Bonne Parole

Revue mensuelle fondée en 1913

Directrice : Madame Eustache Letellier de Saint-Just

## CE QU'ELLE EST

un LIEN qui sert à unir d'esprit et de cœur les Canadiennes-Françaises;

un FOYER d'où rayonnent, sur tous les domaines de l'activité féminine, lumière et chaleur;

un CENTRE où se rencontrent les bonnes volontés, désireuses de se dévouer avec plus d'efficacité aux œuvres nationales;

un MOYEN de propagande pour la diffusion des principes catholiques d'action sociale;

un ORGANE indispensable à l'œuvre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, d'abord auprès des diverses associations qui la composent et des comités par lesquels elle agit; puis auprès des œuvres nationales étrangères qui font, comme nous, partie de l'Union Internationale des Ligues Catholiques féminines.

## La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

Œuvre auxiliaire d'Action catholique  
fondée en 1906

Fondatrices : Madame Henri Gérin-Lajoie et Madame F.-L. Bélique.

Aumônier: Monseigneur Philippe Perrier.

**Bureau de direction:** Mme Alfred Thibaudeau, présidente générale; Mme Edmond Brossard, vice-présidente; Mme Théodule Bruneau, vice-présidente; Mlle Georgette LeMoyné, secrétaire générale; Mlle Maria Auclair, trésorière; Mlle Jeanne Lapointe, secrétaire-archiviste; Mme Eustache Letellier de Saint-Just, directrice de "LA BONNE PAROLE"; Mme R.-A. Bouthillier, Mme Arthur Berthiaume, Mlle Hedwige Lefebvre, Mme J.-A. Molleur, Mme Albert Dupuis, Mlle Marie-Ange Madore, Mme Tancrede Jodoin, Mme P.-A. Robichaud; Mlle Alma Champoux, des Cercles de Fermières de la Province de Québec; Mme H. Végiard, présidente de la section de Saint-Lambert; Mlle Emma Douesnard, Mme J.-J.-E. L'Espérance, Mlle Marie Girard, Mlle Emérentienne Chagnon, Mme Henri Vautlet.

**Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, Conseil de Québec.**

**Les dames patronnesses des Œuvres suivantes:** l'Hôpital Notre-Dame; le Comité d'Administration de l'Hôpital Sainte-Justine; l'Assistance Maternelle, les Ecoles Ménagères Provinciales, la Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes-Françaises, les Cercles des Fermières de la Province de Québec; la Cour Villa-Maria des Forestières Indépendantes; l'Ecole d'Education familiale et sociale.

**Fédérations et sections paroissiales:** La Nativité de la Sainte-Vierge, d'Hochelaga; Très-Saint-Nom de Jésus, de Maisonneuve; Saint-Stanislas, Saint-Lambert, Saint-Ambroise, Côte Saint-Paul, Saint-Joseph; Notre-Dame du Perpétuel-Secours (Ville-Emard); Saint-Bernardin de Sienna, (Ville de Saint-Michel).

**Associations professionnelles:** Employées de magasin. Employées de bureau, Femmes d'affaires, Aides maternelles, la Société des Ouvrières Catholiques (S.O.C.) et ses sections: La Nativité de la Sainte-Vierge, d'Hochelaga; Côte Saint-Paul, Lachine. Saint-Alphonse d'Youville. Sault-au-Récollet.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT:

Canada et Etats-Unis .....\$1.00 par an  
Union postale .....\$1.30 par an

Un escompte de 50% est accordé aux membres des associations professionnelles, des Fédérations paroissiales et des communautés religieuses.

Le prix de l'abonnement doit être envoyé au Secrétariat de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 Est, rue Sherbrooke, Montréal.

Les abonnés de la "Bonne Parole" jouissent des privilèges de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste et ont droit d'assister aux séances publiques, dont avis est donné dans les journaux. Les abonnés qui désirent des invitations personnelles et voudraient devenir membres actifs de la Fédération Nationale n'ont qu'à s'inscrire, en tout temps, au secrétariat de la Fédération Nationale, 853 Est, rue Sherbrooke, où les heures de bureau sont, le dimanche excepté: de 10 heures à midi et de 2 heures à 5 heures p.m. — Téléphone: FRon-tenac 2665.

Toute personne peut concourir à l'œuvre de la "Bonne Parole": 10 en s'y abonnant; 20 en lui procurant de nouveaux abonnés; 30 en la faisant lire; 40 en lui procurant une collaboration littéraire; 50 en sollicitant des annonces à son intention.

**Comités:** Comité des Œuvres Economiques, Comité de la Visite des Hôpitaux, Comité de l'Economie Domestique, Comité des Questions Nationales, Comité de la Protection de la Jeune Fille, Comité féminin du IIIe centenaire de Montréal, Comité de la Croix-Rouge, Comité consultatif d'études sociales.

## Principales œuvres accomplies par la Fédération et ses filiales

Fondation des Associations professionnelles  
Fondation des Fédérations paroissiales  
Etablissement de Caisses de Secours  
Etablissement de Cours d'Enseignement Ménager  
Comité de lutte contre l'alcoolisme  
Amendements à la loi des licences  
Législation en faveur des Institutrices et des employées de bureau  
Comité des questions domestiques  
Comité de lutte contre la mortalité infantile  
Fondation de "Gouttes de lait"  
Participation aux expositions pour le bien-être de l'enfance  
Comité de lingerie d'autel et décoration d'église du Congrès Eucharistique  
Pèlerinage à Lourdes et à Rome  
Athlétisme à l'Union Internationale des Ligues catholiques féminines  
Fondation de la Bonne Parole  
Comité du "Denier National"  
Comité des questions civiques  
Comité de la Croix Rouge  
Comité du Fonds Patriotique  
Comité de l'Assistance par le travail  
Comité central d'étude et d'action sociale  
Comité des Œuvres économiques  
Comité de Rédaction de la BONNE PAROLE  
Comité d'Administration de la BONNE PAROLE  
Comité de la construction  
Comité du service social  
Comité de la Visite des hôpitaux  
Fichier Central de renseignements  
Comité de l'apostolat de la paix  
La réforme du Code civil en faveur de la femme.

N. B. — On peut devenir membre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste en s'inscrivant à son secrétariat: 853, rue Sherbrooke Est

# LA BONNE PAROLE

Vol. XXXVI

Montréal, Septembre-Octobre 1946

Nos 9 et 10

## Madame Béïque

(par Mme Alfred Thibaudeau, présidente de la F. N. S.-J.-B.)

Quels bons souvenirs ce nom évoque dans nos mémoires et dans nos cœurs. L'accueil souriant si délicieusement cordial de l'hôtesse dans sa maison de l'Île de Vaudreuil, comme dans celle de La Salle, était toujours le même : tout de suite la conversation prenait un tour élevé. Le Sénateur Béïque, attentif et grand seigneur, nous faisait l'honneur d'une table exquise et de propos intéressants.

Ce sont eux ensemble qui ont permis la fondation d'une Section féminine à la Société Saint-Jean-Baptiste en 1907 avec la collaboration étroite et sans cesse grandissante de Mme Gérin-Lajoie.

Après six années de présidence effective, Mme Béïque se consacra spécialement à la création d'une Ecole Ménagère, première initiative de ce genre à Montréal. Les noms des Mlles Jeanne Anctil, Antoinette Gérin-Lajoie, Marie de Beaujeu, sont liés à ces débuts. Cette Ecole, si chère à Mme Béïque qui lui consacra un temps considérable, est aujourd'hui la prospère Ecole Ménagère Provinciale de Montréal. Après la longue et vigoureuse direction de Mme Lacroix, l'Ecole a maintenant à sa tête Mlle Estelle LeBlanc et compte mille six cents élèves.

Douce, calme et sereine, douée d'une vive intelligence, d'un jugement auquel on avait souvent recours et devant lequel on s'inclinait en toute sécurité, notre amie était aussi musicienne, fort gaie et d'une charité proverbiale. J'ai connu sa générosité apaisante.

Sa nombreuse et belle famille ayant réclamé ses « Mémoires » elle les écrivit d'une plume alerte et nous sommes en mesure d'y suivre sa vie exceptionnellement longue, harmonieuse, riche d'exemples et de forces spirituelles.

Un après-midi de mars 1937 devant un auditoire nombreux et avide d'entendre un récit où entrât de l'histoire canadienne, Mme Béïque nous lut ses mémoires et ces heures demeurent dans les Annales de la Fédération une date jamais oubliée.

On relatera plus loin toutes les particularités que comportait sa constante collaboration à nos différents organismes.

Ceci est un simple témoignage d'affectueuse vénération, d'entière sympathie et de chaleureuse reconnaissance à notre chère et grande amie.

A ses filles et à ses petites-filles, la Fédération ouvre toutes grandes ses portes. Elles y seront toujours chez elles, dans nos salles et salons mis à leur disposition, le cas échéant, pour leurs œuvres personnelles.

Voici les paroles mêmes de notre présidente de l'époque, au Congrès de 1907 : « L'occasion est solennelle, mesdames. C'est la première fois que les Canadiennes-Françaises se réunissent pour discuter d'une ma-

(à suivre à la neuvième page)

*Madame F.-L. Béïque*

*co-fondatrice de la  
Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste*



*L. Béïque*



## *Madame Béïque, femme d'œuvres*

Dans moins d'une année la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste a perdu ses deux fondatrices : Mme Henri Gérin-Lajoie, décédée le 1er novembre 1945 à l'âge de soixante-dix-huit ans ; et Mme F.-L. Béïque, décédée le 8 août 1946 à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

La Fédération est née d'une pensée droite et claire, d'une inspiration toute apostolique de ces deux grandes disparues, de sorte que l'on ne peut guère parler de l'une sans évoquer le souvenir de l'autre.

Une même éducation de famille profondément chrétienne ; un milieu social identique dont la simplicité faisait le plus grand charme ; un goût similaire pour la culture de l'esprit ; des aspirations parallèles, qui les portaient à se pencher pour les soulager sur toutes les misères humaines, devaient nécessairement rapprocher ces deux femmes d'élite, les faire se comprendre et chercher à unir leurs efforts afin de réaliser les grands rêves de leur vie.

Des enquêtes, qu'elles avaient menées dans différents milieux, leur avaient fait toucher du doigt les grands maux dont souffraient alors la famille et la société, mais comment y remédier dans l'isolement ?

C'est à l'occasion d'une assemblée du « Local Council of Women », à laquelle toutes deux avaient assisté comme membres, que Mmes Béïque et Gérin-Lajoie, frappées par l'impulsion que peut donner à un mouvement l'union dans l'harmonie de groupes de femmes désirant se vouer au bien, décidèrent après de mûres réflexions et de fréquents échanges de vues d'effectuer chez les nôtres — entre les différentes œuvres féminines existant alors — cette liaison qu'elles avaient admirée chez les Anglaises, et d'instituer un organisme destiné tout d'abord à établir cette union entre les œuvres, puis à les fortifier et à les diriger peu à peu vers l'action sociale alors bien peu connue.

C'est de cette inspiration commune qu'a originé, en 1907, la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

Douée de belles qualités de cœur et d'esprit qui l'avaient depuis longtemps fait distinguer ; déjà fondatrice — vers 1902 — et présidente d'une section de dames de la Société Saint-Jean-Baptiste ; membre de plusieurs sociétés féminines, ce qui lui avait conféré une précieuse expérience des œuvres ; aussi sans doute de par son droit d'aînesse — elle avait à l'époque de la fondation de la Fédération cinquante-cinq ans — Mme Béïque semblait toute désignée pour présider aux premiers pas de la Fédération. Sa modestie la fit tout d'abord résister aux instances de Mme Gérin-Lajoie, désireuse de la voir accepter la présidence de l'œuvre naissante, mais elle dut bientôt céder à l'amicale pression et devint ainsi la première présidente de la Fédération.

Personne n'eut lieu de le regretter car Mme Béïque devait faire une présidente idéale : sa gracieuse simplicité, sa délicatesse de procédés, son respect pour l'opinion d'autrui, son affabilité avec tous sans distinction de rang, sa modestie, sa douceur, devaient la faire respecter et aimer

de tous. Son règne fut toutefois de courte durée : des raisons de santé et une autre œuvre de grande envergure qu'elle avait fondée et dont elle était la présidente, les Ecoles Ménagères Provinciales, réclamait beaucoup de ses forces et de son temps ; aussi, dès 1912, donnait-elle sa démission comme présidente de la Fédération. Après quelques mois d'attente, avec l'espoir qu'elle pourrait être reconsidérée, cette démission dut être acceptée, avec quels regrets, en février 1913. Mme Gérin-Lajoie fut appelée à remplir ce poste.

Essaierons-nous de définir la pensée dirigeante, également partagée par les deux fondatrices, qui a présidé à l'établissement de l'œuvre et lui a donné son véritable caractère ? Elle se révèle toute entière, croyons-nous, dans l'exposé du programme d'un premier Congrès organisé avec grand soin et qui eut lieu en mai 1907. Les trois grandes questions qui avaient été mises à l'étude : celles des œuvres de charité, des œuvres économiques, et des œuvres d'éducation, dénotent suffisamment la nature des préoccupations qui avaient hanté l'esprit des fondatrices de la Fédération. Si nous suivons par la suite toute l'action de notre société, nous voyons que c'est en premier lieu de ces problèmes qu'elle s'inspire, que c'est à les étudier et à tâcher de les résoudre qu'elle s'emploie ensuite.

Chargée à la séance d'ouverture de ce premier Congrès, qu'elle présida avec autant de tact que de dignité, de prononcer le discours de bienvenue, Mme Béïque le fit avec cette élévation de vues, ce profond esprit de charité chrétienne, ce grand sens pratique, qui l'ont toujours caractérisée et qu'elle entendait insuffler à toute l'œuvre nouvelle. « Il y a près de nous, disait-elle, des souffrances que nous ne pourrions soulager que si nous les connaissons ; il y a des conditions du travail des femmes et des enfants, des misères sociales auxquelles nous devons nous intéresser ; il y a des abus que nous pouvons aider à corriger, des dangers dont il faut préserver nos enfants. Sur toutes ces questions il est juste que notre influence s'exerce, et si nous voulons qu'elle s'exerce dans la bonne direction il nous faut une préparation. Il nous faut des études sur les différentes conditions sociales, sur le bien qui s'est fait ailleurs et les résultats obtenus ; il nous faut l'expérience qui s'acquiert par l'appréciation exacte des faits, par l'observation et la réflexion ; il nous faut des bonnes volontés toujours prêtes, des dévouements nombreux. La Fédération sera le milieu où il sera possible de trouver ces dévouements, de faire ces études, d'acquérir cette expérience : elle sera le moyen d'une action forte parce qu'elle sera soutenue par le grand nombre, et d'une action durable parce qu'elle répond à un besoin ».

Et ceci encore sur le bien fondé de certaines revendications féminines dont on s'effrayait tant alors, surtout dans la classe dirigeante. « Tout cela, me dira-t-on, c'est du féminisme ! En effet c'est du féminisme ; mais il faut s'entendre sur la signification qu'on peut attacher à ce mot. S'il est vrai qu'il y a un féminisme révolutionnaire dont les revendications inconsidérées ne pourraient, si elles étaient accordées, que faire de nous des êtres déclassés ou avilis, il y a aussi le féminisme chrétien dont on peut dire qu'il a pour devise : l'amour du prochain. Celui-là n'oublie pas ce que les femmes doivent au Sauveur qui les a tirées de l'abjection et de l'esclavage où elles étaient tenues depuis des siècles, et ne voudrait rien faire qui soit contraire à la morale qu'Il a prêchée, à

l'idéal de charité universelle et d'amour du devoir qu'Il nous a légué ».

Mme Béïque était profondément chrétienne, d'une vertu forte mais aimable et rayonnante, soutenue par un grand sens des réalités dont est empreint tout son enseignement. Écoutons ces paroles qui en rendent témoignage. « Il ne faut pas nous faire l'illusion qu'en quoi que ce soit nous obtiendrons de grands résultats en peu de temps ou facilement. A peu près toutes les bonnes causes sont plaidées depuis de longues années et ne sont pas encore gagnées. Nous devons pouvoir discuter sans aigreur et ne pas nous attendre à ce qu'on s'incline devant notre opinion. Rappelons-nous que notre plus grande puissance, peut-être la seule véritable, c'est la douceur et l'égalité d'âme. Les mots blessants ou amères n'ont jamais convaincu personne, et souvent en supposant le bien chez les autres on les oblige presque à le faire. Surtout, appliquons-nous à donner à nos enfants l'exemple d'une foi sincère, sans ostentation ni faiblesse ; sachons leur inculquer la force de caractère qui leur fera mettre l'honneur, l'honnêteté privée et publique au-dessus de tout, et mépriser d'une manière absolue l'argent mal acquis ; apprenons-leur à respecter, à aimer le travail intellectuel et la valeur morale qui sont bien supérieurs à la richesse. Si nous donnons ces preuves de sûreté de jugement et de fermeté de cœur, nous pouvons être certaines que notre voix sera toujours écoutée, notre influence sans cesse grandissante ».

Ces lignes suffirent à faire bien voir dans quel esprit Mme Béïque a présidé aux premières destinées de la Fédération, et sur quel plan elle a voulu, de concert avec Mme Gérin-Lajoie, mettre toute l'action de cette œuvre.

A l'accomplissement de cette dernière, ne devait pas se limiter le rôle d'apôtre de Mme Béïque.

Profondément et intelligemment patriote, elle a participé à bien d'autres œuvres, avec cette constante préoccupation de venir en aide à ses compatriotes et de les « servir ». La plupart de nos grandes institutions : la Société Saint-Jean-Baptiste, l'Assistance Maternelle, l'Hôpital Notre-Dame et l'Hôpital Sainte-Justine ; la Cour Juvenile, à la fondation et à l'organisation de laquelle elle a largement participé ; les œuvres de bienfaisance des Sœurs Grises, des Sœurs de la Providence, des Sœurs de la Miséricorde, des associations artistiques, des sociétés anglaises, des clubs politiques, — car il ne faut pas oublier la part qu'elle a prise dans la carrière ascendante de son mari, devenu sénateur, l'une de nos belles figures canadiennes-françaises — et combien d'autres œuvres encore ont reçu de Mme Béïque une attention et un appui des plus précieux.

Il en est une toutefois à laquelle nous voulons nous arrêter plus longuement parce qu'elle fut l'objet particulier des soins de Mme Béïque qui lui a consacré le meilleur de son temps, de ses ressources de cœur et d'esprit, nous voulons parler des Ecoles Ménagères Provinciales dont elle fut en 1904 l'instigatrice, et dont elle resta la présidente.

Dans son livre si intéressant, « Quatre-vingts ans de Souvenirs », au chapitre, « l'Ecole ménagère », nous en trouvons le but, le programme, le mode d'organisation, les moyens d'action, les noms des ouvrières de la première heure, l'expansion prise avec les années, mais c'est des annales mêmes de la Fédération que nous voulons extraire la pensée clairvoyante, le sentiment profondément national qui ont présidé à la fondation de cette

œuvre magnifique, laquelle a pris avec le temps, parce qu'elle répondait au besoin qu'on en avait, une telle amplitude.

C'est sur les lèvres mêmes de Mlle Antoinette Gérin-Lajoie et de Mlle Jeanne Anctil, appelées par Mme Béïque comme organisatrices techniques et premières directrices des Ecoles Ménagères Provinciales, que nous voulons cueillir, sur l'enseignement ménager donné à cette institution, l'exposé des principes qui ont guidé Mme Béïque dans cette fondation.

Voici tout d'abord les paroles que prononçait Mlle Gérin-Lajoie sur l'enseignement ménager, à l'occasion du premier congrès de la Fédération. Après avoir salué en Mme Béïque, « la distinguée fondatrice et présidente des Ecoles Ménagères Provinciales qui a eu l'initiative de ce grand mouvement, et qui saura le mener à bonne fin, avec le tact, le jugement sûr qu'on lui connaît », Mlle Gérin-Lajoie nous dit de l'Ecole Ménagère qu'elle « enseigne la science du ménage dans la plus grande acception du mot ménage qui veut dire : administration, répartition. Elle doit, en effet, enseigner à administrer les ressources que l'on possède d'une manière logique, raisonnée, se basant sur les expériences de tous les temps ; elle doit enseigner à conduire sa maison d'une manière ordonnée et méthodique. De vous-même, ne concluez-vous pas que je parle de la science du bonheur domestique ? Le but de l'école ménagère est donc de former des femmes d'intérieur, à la hauteur de leur tâche, par la connaissance des occupations du ménage, du soin des enfants, des malades, et des mille détails qui constituent la vie de l'épouse chrétienne et de la mère de famille... L'école ménagère a tout prévu en donnant à la femme son plus complet développement dans le domaine de ses attributions ».

S'attachant davantage à signaler l'action particulière des Ecoles Ménagères Provinciales, à l'occasion de ce même congrès de la Fédération, Mlle Anctil dit quelques mots de l'histoire de cette fondation. « C'est sous l'égide du Gouvernement Provincial, dit-elle, grâce au précieux encouragement de l'Honorable Premier Ministre, M. Lomer Gouin, de souscriptions et de dons fournis par plusieurs messieurs et dames de la société Saint-Jean-Baptiste, que l'Ecole Ménagère Provinciale a ouvert, au mois de décembre dernier (1906) ses portes au public anxieux de voir s'implanter cette œuvre nouvelle. Les sympathies que l'on a témoignées à l'œuvre lors de son inauguration officielle, le 9 janvier 1907, ont bien prouvé que l'enseignement ménager était chose désirée depuis longtemps ».

Et quelles matières sont enseignées à cette école nouveau genre pour le public montréalais ? En premier lieu vient la cuisine qui est « la base de la vie », puis viendront « le blanchissage, le repassage, raccommodage, entretien de l'habitation et des vêtements, des notions de coupe et confection, des notions de médecine familiale, la comptabilité domestique, notions de jardinage, qui viennent compléter le programme ».

Mais si l'enseignement ménager donne à la jeune fille des notions précises sur la manière d'accomplir tel ou tel travail domestique, il doit tendre surtout à parfaire son éducation, à lui inculquer, continue Mlle Anctil, « des habitudes d'ordre et d'économie. Que de temps gaspillé l'on pourrait utilement employer pour soi ou pour les autres si l'on savait ordonner ses journées et, dans l'ordre matériel, apprendre à avoir une place pour chaque chose et mettre chaque chose à sa place, résultat :

économie de temps et d'argent. Habituer aussi les jeunes filles à penser, leur enseigner qu'elles trouveront au bout de leurs dix doigts les qualités de prévoyance et d'économie qu'elles doivent apporter dans leur ménage : leur apprendre à faire beau et bon avec peu, car l'enseignement ménager tout en prêchant une grande économie n'exclut pas une certaine élégance dans l'exécution des plus humbles travaux domestiques ».

L'un des buts de cet enseignement n'est-il pas « de retenir les siens au foyer, et pour cela il suffit d'un peu d'effort, de volonté ; d'ailleurs la femme n'est vraiment heureuse et satisfaite qu'en se dévouant et en semant du bonheur autour d'elle ».

Comme on le voit, dans tout cet enseignement, une idée domine, celle de la famille, dont la sauvegarde a toujours été si chère à Mme Béïque qui, dans toutes ses entreprises sociales, a travaillé à rendre meilleures les conditions familiales, et cela non pas au seul point de vue matériel mais aussi éducationnel, moral et spirituel.

Bientôt devait se faire sentir aux Ecoles Ménagères Provinciales le besoin de former des professeurs à cause du nombre grandissant des élèves et parce qu'il était prévu, par la fondatrice, que cette école essaierait et s'organiserait dans d'autres villes et dans les campagnes, avec des programmes appropriés à chaque milieu. Dès mars 1907 fut donc institué un Cours Normal régulier, d'une durée de dix mois, suivi d'exams, avec obtention d'un brevet de capacité décerné par un conseil spécial de l'Instruction publique.

Une vingtaine d'années plus tard, quand la mort inopinée de Mlle Anctil parut un moment devoir compromettre l'œuvre, ce fut encore Mme Béïque qui donna le coup de gouvernail décisif. Se rappelant le dévouement qu'y avait apporté dès le début Mlle Gérin-Lajoie, Mme Béïque sollicita de nouveau son concours en lui demandant de prendre la direction de l'Ecole. Mme Rose Lacroix lui fut adjointe comme assistante.

On sait le beau travail qui fut effectué en collaboration, pendant dix ans, par ces deux apôtres de l'Enseignement Ménager chez-nous. La formation intensive de nouveaux professeurs et la diffusion de l'enseignement par les cours publics fut une double tâche qu'elles poursuivirent avec un zèle inlassable, soutenues par les maternels encouragements, qu'en temps opportun, Mme Béïque leur apporta même à un âge déjà avancé.

Ce sont encore les conseils d'amie de Mme Béïque qui orientèrent Mlle Gérin-Lajoie vers l'Institut de Notre-Dame du Bon-Conseil, au moment où une santé fortement ébranlée obligeait cette dernière à se retirer de l'enseignement officiel. Et l'on sait quels fruits portèrent ses dernières années. Mme Béïque savait discerner les grandes chrétiennes qui suivent les voies de Dieu.

Mme Lacroix qui avait su se faire apprécier, appelée à remplacer Mlle Gérin-Lajoie au départ de cette dernière, continua selon la tradition à diriger l'Ecole suivant les exigences du temps.

Enfin avec Mlle Estelle LeBlanc, qui vient de succéder à Mme Lacroix, démissionnaire, dont la compétence est connue, les Ecoles Ménagères Provinciales prennent encore de l'essor, comme l'on peut en juger par l'inscription présente qui est de 1 600 élèves. Le cours normalien en particulier en devient un de perfectionnement, où l'on ne reçoit plus que

les graduées des Ecoles ménagères régionales de la Province, en vue d'une formation toute pédagogique.

Ce qu'est devenue après quarante années d'existence la fondation de choix de Mme Béïque, nous le savons pour l'avoir vue année après année grandir et devenir l'admirable institution dont nous sommes fières : résultat magnifique qui prouve combien Mme Béïque avait vu grand et juste lorsqu'elle jetait les bases des Ecoles Ménagères Provinciales.

\* \* \*

Si maintenant nous jetons un regard sur cette longue vie de quatre-vingt-quatorze années, dont la plupart ont été employées à l'exercice du bien, nous restons saisies d'admiration et de reconnaissance devant la grandeur de l'œuvre accomplie, et nous comprenons tout ce que peuvent réaliser un grand cœur, une belle intelligence, une volonté agissante, sous l'impulsion de l'amour du prochain.

*La Secrétaire générale* : Georgette LEMOYNE

---

## BIOGRAPHIE

---

Madame Frédéric-Liguori Béïque — Carolina-Angelina Dessaulles — co-fondatrice et première présidente de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, fille de l'honorable Louis-Antoine Dessaulles, Conseiller législatif sous l'Union, et de Catherine-Zéphirine Thompson. Elle naquit en 1852 au Manoir de Saint-Hyacinthe. En 1875, elle épousa Me F.-L. Béïque, C. R., qui devint plus tard sénateur. De ce mariage sont nés dix enfants ; Louis-J., avocat, décédé ; Henri-A., avocat, décédé ; Fred-A. avocat ; Paul-A. ingénieur civil ; Eugène-R., ingénieur civil ; Mme Beaudry Lemay, (Caroline-R.) ; Victor-E., avocat ; Georges, décédé en bas âge ; Mme Pierre Charton, (Alice) ; Jean-E., ingénieur civil. Elle laisse en outre trente-et-un petits-enfants et trente-quatre arrière-petits-enfants. Madame Béïque est pieusement décédée le 8 août 1946 à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Le 30 juillet 1912, Mme Béïque reçut le titre de « Lady of Grace » de l'Ordre de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem en Angleterre (Order of the Hospital of St. John of Jerusalem in England).

La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste rend ici un hommage ému à la mémoire de Mme Béïque.

G. L.

## CANADIENNES HONORÉES

A l'occasion de la fête du Roi, en juin dernier, des honneurs royaux ont été conférés, en récompense du beau travail qu'elles ont accompli durant la guerre, à plusieurs Canadiennes-Françaises dont les noms suivent : Officiers de l'Ordre de l'Empire britannique : R. Sœur Emile d'Alexandrie, supérieure de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu ; madame Jacques Hébert, ancienne vice-présidente et directrice française du Centre des Services bénévoles féminins de Montréal ; madame Joseph-Edouard Perrault, ancienne présidente du Comité féminin des Finances de guerre ; madame Pierre Casgrain ; R. Sœur Anita Vincent, de Halifax. Membres de l'Ordre de l'Empire britannique : madame Corinne de la Durantaye, directrice adjointe de la section des consommateurs, Ottawa ; madame Tancrede Jodoin, madame Gérard Parizeau, madame Antoine Sénécal, madame Fernand Brunelle, ces quatre dernières du Service des Consommateurs de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre ; madame François Faure, présidente du Comité féminin de la Croix-Rouge et vice-présidente française des œuvres de guerre féminines ; madame Henri Beaudry, madame Fernand-B. Major, madame E.-C. Prévost, madame Marie Tremblay, ces quatre dernières de la Croix-Rouge canadienne ; madame J.-H. Tessier, de la Navy League, de Québec ; madame J.-L. Beaulieu, de Québec ; madame Alphonse Charlebois, de Hull, Québec ; madame Alexandre Fecteau, de Québec ; madame Gaston Fontaine, de Hull, Québec ; madame E.-Théo. Paquet, de Québec.

A toutes les nouvelles décorées, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste offre ses vives félicitations.

Georgette LEMOYNE

### Madame Béique

*(suite de la première page)*

nière sérieuse de tout ce qui a rapport à leur intérêt, au progrès qu'elles pourraient faire, à l'action sociale qu'elles peuvent et doivent exercer. Jusqu'à une époque assez récente, nous nous étions contentées de nous occuper d'œuvres de bienfaisance pure, sans porter nos regards plus loin que les besoins immédiats des malheureux ; et les questions d'utilité générale nous étaient restées à peu près indifférentes ou étrangères. Il est temps que nous tenions compte des changements que le temps a apportés à l'état des choses et des esprits et que nous adoptions une ligne de conduite un peu différente ». Cela se passait il y a quarante ans, et je ne sache pas qu'il y ait aujourd'hui plus beau monument élevé à la gloire des femmes qui ont su concevoir, mettre en marche et développer l'organisation qui devait prendre une telle envergure. Je voudrais pouvoir nommer toutes celles dont le zèle durant ces quarante dernières années ne s'est pas démenti.

Il est bon que ces faits soient connus de la génération à laquelle nous passons le flambeau.

Eva R.-THIBAudeau

## PENSÉES D'AUTOMNE

(poème inédit)

*Les soirs sont gris et froids dans les brises d'automne ;  
La forêt est déserte et le champ découvert.  
Dans les sentiers on ne voit plus passer personne,  
Et la côte a déjà les teintes de l'hiver.*

*Il n'est plus de doux bruits de nids dans les ramures.  
Les feuilles mortes ont des plaintes sous nos pas.  
Plaines, buissons, ravins, fleurs sèches, tiges mûres,  
Tout s'achemine vers un lent et sûr trépas.*

*Lente et mystérieuse au large solitaire  
Une voile tardive erre dans le matin.  
Elle glisse sans bruit, là-bas, loin de la terre,  
Tandis que tout se meurt, tandis que tout s'éteint.*

*La voile fuit, au loin, dans l'air froid qui la gifle.  
La nuit pleine d'échos encercle les maisons.  
Il n'est plus rien aux champs. Seul, le grand vent qui siffle,  
Comme un noir moissonneur racle ses fenaisons.*

*Mais il est des rayons parmi toutes ces ombres.  
Une clarté vibrante et nouvelle apparaît,  
Et l'on sent que vont naître au fond de ces décombres  
Une flamme cachée, un triomphe secret...*

\* \* \*

*Mon cœur, comme ces champs qui voient périr leurs fastes,  
Comme ces bois plus beaux de la mort de l'été,  
Sache accueillir les deuils et les heures néfastes  
Dans le recueillement et la sérénité.*

*Vois, les monts et les prés et la colline blonde,  
Dans leur dépouillement ont plus de ciel en eux ;  
Comme les bois meurtris que le soleil inonde,  
Deviens, mon cœur, deviens tranquille et lumineux !*

Blanche LAMONTAGNE-BEAUREGARD

À LA MÉMOIRE DE MAÎTRE AIMÉ GEOFFRION, C. R.

La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste désire ajouter le témoignage de ses regrets les plus vifs à ceux qui s'élèvent de toutes parts à l'occasion de la mort de Me Aimé Geoffrion, C. R., l'un des avocats et juristes les plus justement renommés de tout le Canada, et l'un de ceux qui étaient les plus consultés et les mieux écoutés.

Cette mort est pour tout le pays une perte nationale qui sera bien difficile à combler.

A sa fille, madame Henri Vautelet, membre du Bureau de Direction de la Fédération, et à toute la famille de M. Geoffrion, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste offre l'expression de sa profonde et sincère sympathie.

G. L.

---

« Témoin de la lumière »

*par le R. Père Saintonge, S. J.*

Cet ouvrage m'a procuré des heures aussi intéressantes qu'instructives. Le R. P. Saintonge m'a révélé un personnage ignoré qui m'a littéralement conquise ! Dans un style riche et limpide, l'auteur s'en tenant aux données de l'Évangile réussit, avec des détails exquis et dans un décor historique scrupuleusement exact, à reconstituer très vivantes l'atmosphère d'expectative de ces temps messianiques et la vie même de cet attachant Prophète et Témoin que fut Jean-Baptiste.

J'admire, entre autres dons, la psychologie profonde dont fait preuve l'auteur dans la description des personnages, et surtout de son héros, dont il fait ressortir l'amour absolument désintéressé, "fort comme la mort", allant jusqu'à l'héroïsme du total et quotidien oubli de soi. Ce beau livre se lit comme un roman ! Avec quel intérêt ensuite pouvons-nous suivre le Témoin de la Lumière dans sa survie à travers les âges, et admirer son œuvre ainsi que la magnificence du Culte que lui voue l'Église ! Le choix des gravures à lui seul nous offre une culture raffinée.

Je sais gré à l'auteur de tout cela ; mais ce pourquoi je le remercie surtout, c'est d'avoir attisé en moi la petite flamme patriotique en me révélant enfin la raison d'être de saint Jean-Baptiste comme Patron des Canadiens-Français. Maintenant, je comprends et je suis consciemment fière.

Cet ouvrage, pour tout dire, est un noble monument élevé à notre Patron National.

Berand de ST-MAURICE

---

*M. le Chanoine Arthur Deschênes*

C'est à la demande de M. le Chanoine Arthur Deschênes, alors curé de la paroisse Sainte-Brigide, que fut fondé dans cette paroisse le Centre social. Nous avons, par erreur, attribué cette initiative à un de ses homonymes. M. le Chanoine Deschênes est maintenant curé de la paroisse Saint-Stanislas de Kostka.

## JOURNAL DES OEUVRES

11 septembre — Au Comité d'Economie Domestique, les représentantes des Sections paroissiales de Saint-Stanislas, de Saint-Lambert, de Ville-Emard, de l'Œuvre du Service familial (Oratoire Saint-Joseph), de Sainte-Brigide, traitent de l'organisation des cours d'art culinaire, sous la direction de Mme Albert Dupuis, présidente du Comité.

12 septembre — Première réunion mensuelle des membres de la Cour Villa-Maria, O. F. I.

19 septembre — Ouverture des cours donnés par la Société des Ouvrières catholiques : inscription et présentation du programme de l'année.

22 septembre — Chez les Employées de bureau, séance d'étude sur les conditions et les avantages de l'Association.

23 septembre — Les activités reprennent chez les Employées de magasin pour l'année 1946-1947.

23 septembre — Le Colonel Gagnon et Mme Honoré Parent viennent rencontrer les membres du Comité de la Croix-Rouge de la Fédération pour leur demander de continuer leur travail et de maintenir leur Comité.

26 septembre — La Section paroissiale de Saint-Louis-de-France tient ses quartiers généraux à notre maison d'œuvres pendant la campagne de souscription en faveur de l'Hôpital Sainte-Justine (du 26 septembre au 3 octobre).

28 septembre — Ralliement des Noëllistes de Montréal et de Québec sous la présidence du R. P. Maurice Gagnon, ascensionniste, directeur général du Noël au Canada, en préparation du Congrès Noëlliste tenu le lendemain à la Basilique.

2 octobre — Réunion de la Section Côte-Cherrier de la Société Saint-Jean-Baptiste. M. l'abbé Adélarde Desrosiers relate un voyage d'étude effectué au cours de la dernière saison dans les Provinces de l'Ouest en compagnie de MM. Jules Massé et Gustave Bellefleur. Election d'un nouveau Conseil. M. Henri Bradly est élu président.

4 octobre — Assemblée du Bureau de direction sous la présidence de Mme Alfred Thibaudeau.

9 octobre — Réouverture des causeries mensuelles chez les Aides maternelles. Le R. P. Olivier Bédard, p. b. aumônier de l'Association, les entretient de la charité.

9 octobre — Les Femmes d'Affaires tiennent conseil en préparation d'une exposition d'artisanat qui aura lieu au printemps, à la Fédération.

10 octobre — Réunion des membres de la Cour Jeanne-Mance O. F. I.

10 octobre — Réunion du Cercle Sainte-Marie. Au scrutin secret on procède à l'élection des membres du Conseil et Mlle Emérentienne Chagnon est réélue présidente.

Lecture et commentaire de l'article du R. P. Louis C. de Léry paru dans "Relations" en avril 1946 : "Notre Constitution en marche". Mise au point par le R. P. Arthur Dubois, s. j.

\* \* \*

*La publication des rapports qui suivent a été différée faute d'espace. Nous n'hésitons pas, cependant à les faire paraître car ils conservent pour nos lecteurs leur intérêt documentaire.*

## ● LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

La fête de Saint-Jean-Baptiste, patron des Canadiens-Français, a été célébrée cette année par les belles manifestations habituelles : le feu de la Saint-Jean, la grand'messe solennelle avec distribution du pain bénit, et le cortège historique qui avait pour thème : Les Canadiens-Français et les sciences. Des centaines de milliers de spectateurs, grands et petits, apprirent en voyant défiler les 21 chars magnifiques le chapitre à peine connu de nos gloires scientifiques.

La Société Saint-Jean-Baptiste, la plus ancienne de nos sociétés nationales et l'organisatrice de ces manifestations annuelles, a fait revivre cette année un usage qui au temps des pères de l'Eglise faisait du jour de la Nativité du Précurseur une fête qui égalait presque celle du 25 décembre. La Noël d'été avait ses trois messes dans la nuit comme celle d'hiver. Pour la première fois dans l'histoire canadienne, la belle église Notre-Dame de Montréal s'est ouverte à minuit, le 24 juin, pour la célébration de la grand'messe en l'honneur de notre patron national. Monseigneur Emile Léger, dans un éloquent sermon, nous a peint le monde contemporain en le comparant à celui du temps du Précurseur. De même que Jean-Baptiste annonçait la venue du Messie, de même nous devons préparer l'avènement du Christ dans les âmes.

Un autre cachet particulier imprimé à la fête a été le banquet national offert à un des remarquables historiens du Canada français, M. le chanoine Lionel Groulx, et qui eut lieu à l'hôtel Windsor. Présenté par M. Esdras Minville et remercié par M. Robert Rumilly, l'hôte d'honneur a d'abord témoigné sa reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à la fondation et au rayonnement de la chaire d'histoire du Canada à l'université de Montréal, chaire qu'il occupe depuis trente ans. M. le Chanoine Groulx a ensuite donné les raisons qui l'ont amené à l'étude de notre histoire. C'est son originalité qui l'a attiré parce que c'est l'histoire d'un peuple catholique à pensée française qui s'est développé au Nouveau Monde. Il faisait ensuite un parallèle entre les histoires du Canada et de France, entre l'histoire des Amériques et l'histoire générale des colonies. Et le conférencier finit comme on devait s'y attendre par une leçon d'énergie. Il faut que nous restions catholiques et français, nous le devons aux aïeux, à nous-mêmes, à notre pays, à l'héritage sacré dont nous avons la garde.

Chaque année, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste se fait un devoir d'honneur de participer à la fête du 24 juin organisée par l'association sœur de la sienne, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Sa

maison d'œuvres située sur le parcours du cortège historique accueille les nombreuses déléguées de ses associations, de ses sections paroissiales et de ses œuvres affiliées. A la messe de minuit, elle était représentée par plusieurs membres de son bureau de direction et de ses œuvres. Dans le défilé historique la voiture de la Fédération était occupée par Mme Alfred Thibaudeau, présidente générale, Mme Théodule Bruneau, 2e vice-présidente, et Mlle Maria Voukirakis, présidente de la Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes-Françaises.

Au dîner au Windsor, la Fédération avait tenu à être représentée pour témoigner à M. le chanoine Groulx, non seulement son admiration pour son œuvre magnifique d'historien mais aussi sa reconnaissance pour le ministère qu'il a longtemps exercé dans notre chapelle. Mme A. Thibaudeau avait été invitée à la table d'honneur. Mmes Théodule Bruneau, Arthur Berthiaume, H. Végiard ; Mlles Georgette LeMoyne, Maria Auclair, Hedwige Lefebvre, Emma Douesnard, Marie-Ange Madore, membres du Bureau de direction, auxquelles s'étaient jointes Mme Pierre Dupuy, Mlles Flore Deschamps, Berthe Lefebvre, N. Ouellet, Madeleine Piché, Marguerite-Marie Léveillé et Gabrielle Saint-Yves ; Mmes J. Lavallée et Léandre Lippens, avaient pris places aux tables retenues par la Fédération.

Marie-Ange MADORE

## ● CHEZ LES EMPLOYÉES DE BUREAU

A la réunion mensuelle de février, l'association groupait une bonne assistance. Après les questions de routine, Mme Rose Létourneau-LaSalle intéressa l'auditoire par une causerie intitulée "A travers les journaux". Un beau programme de chant et de musique exécuté par Mlles Peladeau et Dupuis ajouta à cette causerie humoristique une note des plus agréables. Deux prix de présence furent tirés au sort.

\* \* \*

L'assemblée de mars clôtura l'exercice 1945-46. Au soir de nos activités sociales, dit la présidente, nous constatons avec joie que notre Association a fait du bien à 56 de nos associées qui ont bénéficié de nos cours professionnels en les suivant avec beaucoup d'intérêt et d'assiduité. Le R. Père Lucien de Carufel, s. j., prononça ensuite une conférence sur l'histoire des Missions. Catholicité et Universalité, deux mots qui résument toute notre Eglise, laquelle est comparée à une barque, celle des missionnaires qui vogue en pleine mer et, quoique ballottée, avance avec sécurité vers l'horizon lointain. Elargir les frontières de l'Eglise du Christ, voilà le rêve de tout missionnaire. Enseigner toutes les nations de races et de couleurs diverses. Jésus aime d'un même amour tous les peuples. La plus belle parure de l'Eglise est sa couronne de martyrs qui est le gain de semence jeté en terre. Les missions de Chine donnent un bel espoir et la guerre de Chine a donné l'avantage au catholicisme. Prions beaucoup pour les missionnaires afin qu'ils connaissent des jours meilleurs.

Un programme de musique et de diction fut exécuté par Mlles Pauzé et Barcelo. Le prix de présence fut gagné par la Secrétaire. Après la bénédiction du Père de Carufel, les associées se disent "Bonnes vacances", à septembre prochain.

Marie-Elise BEGIN

## ● L'ASSOCIATION DES FEMMES D'AFFAIRES

Mlle Madeleine Thibaudeau, invitée à donner la causerie lors de l'assemblée du 20 mars dernier, nous parla des "Lettres de France" échangées au cours de la guerre avec ses amies de France. C'est donc dire que la conférencière a fait œuvre humanitaire en envoyant des colis remplis de provisions de toutes sortes. Bien que le peuple de France manquait de tout, il n'osait pas dire ce dont il avait le plus besoin ; il souffrait en silence. La conférencière a aussi lu plusieurs passages des lettres échangées avec Marie Noël. Celle-ci disait, en outre, que depuis qu'elle avait reçu du "thé" du Canada, l'inspiration lui était revenue. Et la conférencière termine son intéressante causerie par ces mots : "le plus grand plaisir c'est de pouvoir recevoir pour pouvoir donner".

Mlle la Présidente, qui avait présenté la conférencière, l'a chaleureusement remerciée et l'a aussi invitée à revenir à l'automne.

Mme J.-E. L'Espérance avait accepté de donner la causerie à la réunion du 24 avril. Celle-ci nous conduisit d'abord à travers la Gaspésie et nous fit, en passant, les descriptions les plus jolies des principaux endroits visités, tels que La Malbaie, Tadoussac, Percé et Gaspé. Quelques minutes plus tard, la conférencière prit une toute autre direction. Elle nous fit voyager, cette fois, à travers la Floride et nous dirigea même jusqu'au Mexique et Key-West. A ce dernier endroit, dit la conférencière, il y a un couvent des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie. Comme passe-temps, on peut faire à Key-West la pêche à la tortue ; tandis qu'en Floride, on cueille des oranges, des pamplemousses et des tangerines en quantité. Mme L'Espérance nous parle aussi de Palm Beach, Tampa, Deytona où a lieu le Derby américain pour les courses, Saint-Augustin où il y a une superbe fontaine de Jouvence et l'eau qu'on y boit guérit tout spécialement les maladies de foie. A Tampa, il y a une paroisse catholique qui porte le nom de Sainte-Anne du Lac. En terminant la conférencière dit que tous ces endroits visités sont remarquables par leur belle verdure et leurs fleurs merveilleuses.

Mme L'Espérance a été remerciée par la présidente, et le thé fut servi.

\* \* \*

L'Association des Femmes d'affaires, lors de son assemblée tenue en mai, a procédé à l'élection de son nouveau conseil pour l'exercice 1946-1947 : Mlle Flore Deschamps, présidente ; Mme R. McCutcheon et Mlle Eva Ouellette, 1ères vice-présidentes conjointes ; Mlle M. Bellehumeur, 2e vice-présidente ; Mlle Antoinette Caron, secrétaire-correspondante, et Mlle Berthe Lefebvre, secrétaire-trésorière. Les conseillères sont : Mlle D. Fournier, Mme J.-A. Marsan, Mmes L. Mongeau, A. Lavigneur, J. Guillet, Guénette, Matteau, Paquette et P. Riopel. Mmes R. Vennat et Gagnon ont été élues auditrices, et Mlle Eva Ouellette demeure trésorière de la Caisse de Secours en maladie. Mmes J.-A. Marsan et P. Riopel ont été désignées pour visiter les malades. Les anciennes présidentes, Mmes E. Bouthillier, S. Lafrance et J.-J.-E. L'Espérance agissent comme présidentes d'honneur, cette dernière a rempli la charge de présidente des élections.

Au cours de cette réunion, il fut voté divers montants en faveur du Denier National, du Prêt d'honneur et des œuvres de Mgr Baudoux, en vue de l'enseignement du français dans la Saskatchewan.

Suivant une tradition déjà vieille de plusieurs années l'Association organise chaque année un pique-nique dont les frais de transport sont défrayés par l'Association. Cette année encore, l'Association offre ce divertissement à ses membres et le pique-nique annuel a été fixé au 9 juillet, à la résidence d'été de Mme Charbonneau, à Rosemère.

Avant de servir le thé, on procéda au tirage d'un prix de présence qui fut gagné par Mme Guillet.

10 octobre — L'Association des Femmes d'affaires a repris ses activités à la mi-septembre au milieu d'une assistance nombreuse.

Après un mot de bienvenue de la part de notre présidente, nous avons voté des remerciements à l'adresse des dames qui ont eu l'amabilité de nous recevoir au cours de l'été : Mme L. Charbonneau, qui a sa résidence d'été à Rosemère, où nous avons passé une belle journée en juillet lors du pique-nique annuel ; Mme Laura Roy qui passe la saison estivale à Laval-des-Rapides où nous nous sommes rendues en août ; et Mme J.-A. Charbonneau qui réside au Sault-au-Récollet où elle nous a reçues par une belle après-midi de septembre et nous a fait admirer de magnifiques choses car Mme Charbonneau s'occupe d'artisanat depuis quelques années. On se serait cru au milieu d'une exposition d'artisanat, dont la plupart des articles ont été confectionnés de ses mains habiles. A ces trois endroits, on nous a fait un accueil chaleureux dont nous nous souviendrons longtemps.

Il a aussi été décidé à cette assemblée que l'Association tiendrait son exposition artisanale dans un avenir prochain. Mme F. Gaudet-Smet, qui était présente, a bien voulu dire quelques mots à ce sujet et nous assurer de son concours. Mme J.-A. Charbonneau a aussi promis sa coopération. L'Association désire faire de cette exposition un véritable succès.

Avant de clore cette réunion, on nous montra un film fort intéressant et qui avait pour titre "Vocation des mains". Le thé fut ensuite servi.

*La secrétaire* : Berthe LEFEBVRE

## ● CHEZ LES AIDES MATERNELLES

Le jeudi soir 2 mai, avait lieu notre partie de cartes annuelle dans les salles Thibaudeau, sous la présidence du R. Père O. Bédard, p. b., aumônier. Avaient pris place à la table d'honneur, outre le R. Père aumônier, son confrère, le R. Père S. Desrosiers, p. b., le Dr et Mme P.-A. Robichaud, patrons de notre association.

Une assistance nombreuse et sympathique vint encourager notre œuvre. Au cours de la soirée, M. François Hone exécuta quelques pièces au moyen de la « scie musicale » ; Mlle Blanche Marchildon, membre de la symphonie McGill, l'accompagnait au piano.

De nombreux prix de présence furent distribués, grâce à la générosité des membres de l'Association, de leurs patrons et aussi de la Maison Dupuis Frères Limitée à qui nous devons un magnifique prix. Le tirage offrait aux gagnants une lampe électrique d'une grande valeur don de l'Association, et aussi cinq dollars, don de Mme P.-A. Robichaud.

Nous remercions chaleureusement tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette organisation.

Marie-Aimée OUELLET

## CHEZ LES EMPLOYÉES DE MAGASIN

Les membres de l'Association sont venus en grand nombre, le 5 mai, à l'exposition des travaux manuels et à la distribution des prix qui terminent nos activités de l'année 1945-1946.

Nos professeurs, Mlle Flore Deschamps et Mme Albertine Beaudry, du cours de mode ; Mlle Jeannette Phaneuf, du cours de couture ; Mlle Hélène Lefebvre, des travaux de fantaisie, et Mlle Denise Bernard, du cours de diction, étaient aussi des nôtres. Dans la nombreuse assistance, nous avons remarqué, outre notre aumônier, le R. Père Raymond Groulx, o. m. i., Mlle Claire Bourgeois, du bureau national de placement ; Mme Duchesneau, Mlles Maria Auclair, Georgette LeMoyne et Jeanne Bernard.

Les travaux manuels étaient étalés dans la salle des comités. Une profusion de chapeaux, tous coquets et dernier cri, sont posés sur des supports appropriés, fournis par Mlle Flore Deschamps. Des travaux de fantaisie d'une délicatesse extrême sont épinglés ici et là. Notons en passant le superbe surplis en filet brodé. Des robes, des tabliers, de la lingerie, parlent hautement en faveur du cours de couture. Les invités circulent, admirent, et des commentaires élogieux vont aux professeurs et aux élèves. Au rythme entraînant d'une marche jouée par Mlle Antoinette Bissonnette, le défilé de mode a permis à toutes de constater que non seulement tous ces articles sont bien faits, mais que les robes sont d'une bonne coupe et que les chapeaux sont seyants. Mlle Huberte Paquin, en tête du défilé, a soulevé les applaudissements en exécutant des pas de danse dignes d'un mannequin de profession. Un programme récréatif, préparé par Mlle Denise Bernard, fut exécuté par les élèves avec beaucoup de brio.

L'Association décerna ensuite une récompense aux élèves assidues aux cours. Mlles Claire et Laurence Lapierre ont dirigé la distribution des prix qui ont été gracieusement offerts par Mme Albert Dupuis, Mlles Flore Deschamps, Hélène Lefebvre, Thérèse Malo, Denise Bernard, par quelques élèves et par les membres du Conseil.

Dans une courte allocution M. l'aumônier félicita les professeurs et les élèves et leur demanda de rester unis et attachés à l'Association.

La présidente de l'assemblée annonça la quête du Denier National et invita celles qui le peuvent à prêter leur concours. Les membres sont aussi invités à signer la requête en faveur de l'Hôpital Sainte-Justine.

En terminant ce résumé de la dernière réunion générale de l'année, qu'il nous soit permis de remercier ici toutes les personnes qui se sont intéressées à l'Association. Nommons Mmes Alfred Thibaudeau et Albert Dupuis ; nos professeurs si dévoués et qui ont si généreusement contribué au succès de la distribution des prix ; notre aumônier, qui s'est fait un devoir d'assister à toutes nos assemblées mensuelles ; Mlles Hedwige Lefebvre et Georgette Daigle-Dagenais qui nous ont rendu tant de services durant toute l'année.

*La présidente-conjointe : Léa SAUVANT*

## Chronique des Cercles d'étude

(sous la direction de Mlle Yvette Vanier)

### LE TRAVAIL FÉMININ

Les 19, 20 et 21 mai 1945, avait lieu à Bruxelles, (Belgique), un Congrès National de Progrès Social.

L'Association Belge pour le Progrès Social a publié les rapports des études présentées au dit Congrès. Il est intéressant de remarquer entre autres qu'une large place a été faite à l'étude du travail féminin. Mlle Emilie Arnould, assistante sociale, présidente de la Jeunesse Ouvrière chrétienne féminine, était le Rapporteur de cette question.

Nous résumons ces rapports.

"Cette étude se divise en 8 parties : 1. La femme a droit au travail ; 2. La mission de la femme dans la société ; 3. Il faut distinguer différentes sortes de travaux féminins en dehors du foyer ; 4. La femme salariée dans l'industrie et le commerce ; 5. Pour les femmes et jeunes filles salariées dans l'industrie et le commerce un certain nombre de réformes sociales sont destinées à la protéger de manière efficace ; 6. Le travail salarié de la femme mariée et quels moyens préconiser ; 7. Les professions domestiques ; 8. Les carrières libérales".

"Comme tout être humain, la femme a le droit de pourvoir à sa subsistance par son travail. Comme tout être humain, la femme a le devoir, par son travail, de contribuer à la prospérité de la communauté. L'accès au travail salarié des femmes est une enquête importante pour elles, et relativement récente : il faut apprécier cette enquête et savoir l'utiliser. Les tendances du moment marquent une évolution des professions, et le développement actuel du machinisme permettra de plus en plus à la femme d'accéder au travail industriel, jusqu'ici réservé aux hommes. Les Etats-Unis ont vu entrer dans l'industrie 2 millions 500 femmes de plus en ces dix dernières années. En Belgique, en 1937, il y avait, sur une population de huit millions et demi, 278,895 femmes salariées dans le commerce industrialisé. Nombre de femmes devront toujours travailler car elles sont seules dans la vie et doivent, par leur travail, se suffire à elles-mêmes. C'est le cas aussi d'un certain nombre de femmes mariées : il y a en effet toutes celles dont le mari est malade ou absent et d'autres encore. Mais cependant, il peut se faire que, dans des circonstances déterminées, le droit personnel du travail salarié doive être subordonné au bien général".

"La femme a une mission irremplaçable vis-à-vis de la société. Cette mission sera, pour la majorité des femmes, celle d'épouse et de mère. Toute mesure de protection légale ou autre, qui pourrait être prise en sa faveur, doit favoriser et faciliter cette mission personnelle. Il ne s'agit donc pas de lui interdire le travail salarié, mais de voir ce qui devrait être fait pour que la femme, jeune ou adulte, ne se détourne pas de sa tâche propre à cause du travail salarié mais pour qu'elle puisse l'accomplir tout en assumant du travail salarié". On préconise de "prolonger la

scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans de façon à donner après l'école primaire, soit de 14 à 16 ans, une formation en rapport avec la vie réelle (formation ménagère, morale, préparation à la vie, éducation familiale et préparation professionnelle) ”.

“Encourager l'orientation professionnelle. Donner une formation professionnelle plus approfondie. L'enseignement professionnel devrait être intégré dans la journée de travail (pour certaines professions au moins). Améliorer les conditions matérielles de travail (suppression du travail de nuit pour les femmes, interdiction pour les femmes de travaux dangereux et insalubres autrefois réservés aux hommes). Meilleure organisation du travail en équipe, ou interdiction du travail féminin avant 6 heures du matin et après 10 heures du soir. Voir même suppression du travail en équipe pour les femmes, là où techniquement c'est possible. Abaisser la semaine de travail à 40 heures. Réajustement général du salaire : pour un même travail de rendement égal, il faut un salaire égal. Le salaire minimum d'une femme adulte qui travaille normalement et fait un travail non-qualifié doit être suffisant pour sa subsistance personnelle. Les jeunes doivent recevoir un salaire progressif qui leur permette d'épargner en vue de leur futur foyer. Ce salaire progressif doit aboutir à un salaire “vital” à l'âge adulte”.

“Surveiller l'hygiène et la santé. Congés payés. Conditions morales au travail. Le respect de la femme est une garantie de bonnes mœurs, un élément de stabilité et une des conditions de progrès pour la société. Augmenter le nombre des femmes auxiliaires sociales ou infirmières visiteuses adjointes aux inspecteurs médicaux du travail. Leur rôle devrait consister entre autres à s'intéresser de plus près au contrôle de toutes les installations et dispositions extérieures propres à favoriser le respect de la dignité de la femme, et de la moralité en général. Parmi les sollicitations, “on souhaite qu'une section féminine soit constituée parmi la délégation du personnel auprès de la direction d'usine. Cette section féminine étudierait tous les problèmes féminins et entre autres la question de la moralité, du respect de la femme, et de la dignité dans l'usine. Ce Conseil devrait travailler en accord avec la surintendante d'usine”.

“Il est à souhaiter enfin que les organisations syndicales se soucient elles aussi du respect de la moralité dans les milieux de travail et cherchent les mesures les plus efficaces pour faire respecter cette dignité de la femme, tout comme elles cherchent les mesures voulues pour protéger les intérêts de la femme ouvrière en ce qui concerne les autres conditions de travail. Divers moyens doivent être cherchés, non seulement pour permettre à la femme de ne pas s'absenter trop longtemps du foyer, mais aussi lui permettre de garder intacte sa santé, ses forces physiques, son équilibre nerveux, indispensable à la réalisation de sa mission de femme. Combien de femmes surmenées sont incapables de créer au foyer cette atmosphère de détente paisible si nécessaire à l'intimité familiale, tout autant qu'à l'éducation des enfants”.

“Moyens à préconiser : 1. Adapter les revenus aux besoins des familles. Compléter le salaire du père par des allocations familiales.

2. Education ménagère des jeunes filles qui ne leur donne pas seulement la technique mais aussi le goût des travaux ménagers ainsi que l'amour du foyer et le désir de consacrer le temps voulu à son entretien

pour le rendre accueillant. L'enseignement du sens de leurs responsabilités morales vis-à-vis de leur mari et de leurs enfants futurs ne sera pas négligé"... "Les cours du soir paraissent insuffisants pour créer cette atmosphère. Les cours du jour n'atteignent pas les ouvrières ni les employées de l'industrie et du commerce. Nous proposons la généralisation et le soutien financier par l'Etat des initiatives privées qui permettraient aux jeunes travailleuses de recevoir, sous forme d'internat durant un mois au minimum, une formation familiale et en même temps une formation ménagère adaptée aux conditions de vie des milieux modestes (à l'exemple de la Hollande, de la Suède, et autre). La forme d'internat nous paraît seule possible pour créer l'atmosphère dans un cadre adapté".

3. Formule du travail "à demi-temps" soit 3 jours sur 6, soit par demi-jour (4 heures) qui serait une forme de travail en équipe. 4. Prime octroyée à la mère au foyer. 5. Généralisation de l'enseignement ménager et familial adapté aux ouvrières adultes, comportant des méthodes en rapport avec l'âge et le caractère des femmes adultes du milieu populaire. Cet enseignement, quoique libre, pourrait être organisé efficacement aux jours où les femmes ne travaillent pas en usine"... "La profession du service domestique devrait être réhabilitée devant l'opinion publique et dotée d'un statut juridique qui en règle les principales conditions : durée du travail, repos de nuit, nature du travail, nourriture, salaire, répartition due pour accidents de travail, temps libre par jour, congé hebdomadaire, mensuel, annuel. Par ailleurs, des institutions d'enseignement professionnel devraient être mises sur pied pour permettre au personnel domestique d'acquérir de la compétence dans son métier".

---

## LIEU D'ASILE

*par Georges Duhamel*

Georges Duhamel excelle dans la peinture des misères et des horreurs dont peut souffrir une humanité malheureuse. Le conflit de 1914-1918 lui a inspiré ses deux grands romans *Civilisation* et *Vie des Martyrs* et la défaite de 1940, cette nouveauté de Paris, *Lieu d'asile*, que présentent Les Editions Variétés. En termes émouvants, Duhamel raconte l'exode de 1940. L'histoire des blessés civils ramassés au long des routes, dans les champs, dans les bourgs et soignés par lui rappelle la parabole du Bon Samaritain, quoique l'auteur ait visé un autre but en montrant le visage meurtri de la France.

« C'était le temps que les moralistes de la nouvelle école enseignaient aux Français à s'enivrer de leur propre mépris », écrit-il. « Il me parut opportun de raconter leur histoire pour montrer du moins à mes compatriotes, et peut-être au monde entier, que les Français de l'année 1940 n'étaient point indignes de leurs pères, les hommes de 1918, et qu'ils savaient, eux aussi, regarder le malheur en face ».

Ces témoignages « serviront à écrire l'histoire de ces temps maudits » où la souffrance fut maîtresse incontestée. Ce livre, saisi et brûlé par les Allemands en 1942, fut publié de nouveau en 1944.

## LISONS

*Nos lectrices et nos lecteurs nous sauront sans doute gré des renseignements bibliographiques que nous leur offrons. Certaines des publications mentionnées serviront avec avantage comme prix de présence aux réunions des diverses associations de la Fédération.*

---

### FABLES DE MON JARDIN

*par Georges Duhamel*

Une œuvre pure et fraîche. Cet essai littéraire est né du plus vif désir qui puisse animer le cœur d'un écrivain : celui de sauver par une fable la fragilité de ce qu'il sent de meilleur en lui. Il répand alors des fleurs dans les jardins terrestres : jardins rustiques, jardins bourgeois, jardins familiaux. C'est là que la vie offre à l'homme la revanche parmi ses imperfections, une patrie idéale dans la complexité des désirs et des intérêts, la beauté en exil dans le champ des laideurs.

« Quand je n'avais pas de jardin, je regardais fleurir les fables dans les bosquets du Luxembourg. Un très petit jardin suffit à l'amateur fervent pour y cultiver les fables. J'en ferai pousser dans un pot sur le bord de ma fenêtre ».

Avec une grande variété de ton qui fait alterner les pages émouvantes et captivantes, ce livre nous fait pénétrer intimement dans l'humanisme du Duhamel. Un ouvrage que tous liront et reliront sans se lasser (Les Éditions Variétés).

---

### LA MAUVAISE ÉTOILE

*par Georges Simenon*

Voici des histoires de gens qui sont partis pour les tropiques, pleins de sève, de vie, d'espoir, de projets et que les climats chauds ont réduit à l'état de ratés de l'aventure. Par exemple, ce récit de L'homme en habit dans son square et le bagnard aux nougats, cet autre intitulé Celui qui se battait avec les rats ou la plus banale des histoires et encore d'autres qui racontés sur le ton d'un potin de village renferment les drames horribles dont l'atmosphère tropicale est souvent la cause. Chacune de ces aventures constitue une étude psychologique d'Européens qui se sont plus ou moins adaptés à cette vie lente et pesante des tropiques. On y voit un nouvel aspect de l'art du talentueux romancier Georges Simenon. Les lecteurs qui aiment les histoires à la fois courtes et intéressantes seront ici servis à souhait. Ce nouveau roman, récemment paru, s'ajoute à Monsieur La Souris, Les sœurs Lacroix, Chemin sans issue, La Marie du port et Le testament Donadieu et autres œuvres de Georges Simenon qui ont été publiées aux Éditions Variétés.

## Propos féminins

---

### MESURE DE PRUDENCE

Gare aux mites, ces surnoises qui nous jouent de mauvais tours au fond des armoires.

Pour éviter leurs ravages sur vos vêtements, il faut tout d'abord nettoyer ceux-ci soigneusement, enlever toutes les taches au benzine, au savon, suivant la tache. C'est toujours là où il y a une tache que la mite fait un trou. Ensuite exposez le vêtement pendant quelques heures au soleil, en le battant soigneusement. Battré tout particulièrement les fourrures, dans les poils desquels peuvent se trouver des œufs de mites. Enfermez alors chaque vêtement séparément dans du papier (plusieurs couches) avec une ou deux boules de naphthaline.

---

### CONSEIL

Avant d'imbiber de vinaigre ou de lait la partie d'un tissu taché d'encre, recouvrez-la de crème de tartre que vous laisserez en place durant une heure environ. Vous avez grande chance, si la tache n'est pas trop vieillie — et n'a pas été lavée à l'eau bien entendu — de la voir disparaître.

---

### RECETTE

C'est le temps des pommes. Les ménagères apprécieront la recette suivante : 6 pommes moyennes, 2 c. à s. de farine, 2 œufs, 1 tasse de sucre. Pelez et, après avoir enlevé le cœur, tranchez en rondelles les pommes que vous disposerez dans une assiette à tarte en pyrex préalablement beurrée. Saupoudrez sur les pommes une demi-tasse de sucre. Battez les 3 œufs, ajoutez un demi-tasse de sucre et battez bien encore, ajoutez la farine et battez jusqu'à ce que la pâte soit légère et versez-la alors sur les pommes. Faites cuire au four 350° à 375° durant 40 minutes. Servez avec de la crème. Cet excellent macaron aux pommes se prépare en quelques minutes.

---

### LA MODE

On verra beaucoup de robes de satin noir cet hiver. De plus le satin sera employé en garnitures.

\* \* \*

La mode suggère des chapeaux hauts et gros, mais ne nous départissons pas du principe qu'il ne faut porter que le chapeau qui nous sied.

## Numéros de "La Bonne Parole" demandés

Nous sollicitons de la bienveillance de nos lecteurs les numéros de la "Bonne Parole" indiqués ci-dessous, afin de compléter la collection de notre revue, à la Bibliothèque Saint-Sulpice.

Grand format : 1913, mars et avril ; 1914, mars, avril, mai ; 1917, janvier ; 1918, décembre ; 1920, août.

Petit format : 1934, mars ; 1936, septembre ; 1937, juillet-août ; 1939, juin.

On nous obligerait beaucoup en les faisant parvenir à La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke, Montréal.

### LA SAUVEGARDE DE LA FAMILLE

L'économie est l'art d'ordonner ses dépenses. Sans la pratique de cette vertu sociale, la famille ne connaît aucune sécurité, elle est vouée, tôt ou tard, à la ruine.

Protégez votre foyer, préparez l'avenir des vôtres, assurez-vous une vieillesse heureuse et digne en vous constituant petit à petit les réserves nécessaires.

*Prenez dès aujourd'hui l'habitude de l'épargne*

**Banque Canadienne Nationale**

60 succursales à Montréal — 514 bureaux au Canada

Actif total : plus de \$250 000 000

AMherst 2131

**MONGEAU & ROBERT CIE**

LIMITÉE

**CHARBON**

Huile à chauffage

1600 EST, RUE MARIE-ANNE

MONTREAL



AU SERVICE DU PUBLIC  
DEPUIS 1868

CRESCENT 3223

## G.-J. PAPILLON

MANUFACTURIER DE FOURRURES  
*Notre assortiment est le plus complet  
que vous puissiez trouver*

257 OUEST, AVENUE LAURIER  
PRÈS AVENUE DU PARC

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS  
Société coopérative d'assurance catholique  
et française, auxiliaire de la famille, vous  
offre les meilleures garanties.

On obtient des renseignements  
au siège social :

924 - 930, rue Saint-Denis

ou en s'adressant à

TÉL. AM. 1810

4729, rue De Lanaudière — Montréal

ENCOURAGEZ NOS  
ANNONCEURS

et mentionnez la

« **BONNE PAROLE** »

quand vous faites affaires  
avec eux.

PLATEAU 6750

## Philippe-D. Clerk

COURTIER EN ASSURANCES  
EDIFICE ALDRED

507, PLACE D'ARMES — SUITE 202  
MONTRÉAL

## J.-B. Baillargeon

EXPRESS LIMITED  
CAMIONNAGE

*La plus grande organisation  
de transport*

423 EST, ONTARIO — MONTRÉAL  
HARBOUR 6271

5155, ST-LAURENT — CA. 2240

## Boissonneault & Frères

J.-P. BOISSONNEAULT, PROP.  
*Inspection gratuite de votre Radio*  
Réparations à prix raisonnables

SERVICE RAPIDE

Tél. FAIklrk 2848

Fondée en 1912

## Wilfrid Pageau

PLOMBIER-COUVREUR

Poseur d'appareils à gaz et à eau chaude  
SPÉCIALITÉ : RÉPARATIONS

Travail fait soigneusement  
et à prix modéré

Bureau et atelier : 984 est, RACHEL

## À LOUER

à la Fédération nationale  
Saint-Jean-Baptiste  
853 est, rue Sherbrooke

une salle pour réunions,  
parties de cartes, réceptions,  
etc., etc.

Pour renseignements,

s'adresser à la directrice  
de la maison

ou téléphoner

FRontenac 2665

## Raoul Vennat

Lisez notre journal mensuel de Broderie  
et Musique et vous ne pourrez plus vous  
en passer. Chaque mois, il vous apporte  
la dernière nouveauté pour Vous, vos  
Bébés, votre Eglise, votre Maison. Et les  
dernières nouveautés musicales.

12 SOUS PAR AN

3770, ST-DENIS — HA. 5310

## L'ÉCONOMIE

est nécessaire à qui veut réussir.  
L'ouverture d'un compte d'épargne est donc  
un acte indispensable que vous devez accom-  
plir sans aucun retard.

# La Banque Provinciale du Canada

SIÈGE SOCIAL : 221, RUE SAINT-JACQUES OUEST, MONTRÉAL

318 succursales et bureaux

« Où l'épargnant dépose ses économies »

## Bureau de Placement gratuit

L'Association professionnelle des Employées de bureau prie Messieurs les professionnels, courtiers, marchands, gérants de maison d'affaires, etc., de vouloir bien s'adresser à son Bureau de Placement, 853 est, rue Sherbrooke, Tél. FR. 2665, de 10 h. a. m. à midi et de 2 h. à 5 h. p. m. pour les services de sténo-dactylographes anglaises et françaises, caissières, comptables, téléphonistes, etc., compétentes et très recommandables.

CRESCENT 3181

## The Queen's Jubilee Laundry

CREVIER FRÈRES. PROP.

75 OUEST, AVENUE LAURIER  
ANGLE SAINT-URBAIN

## Vive la Canadienne

PARMI les qualités qui ont distingué nos mères canadiennes, nous devons remarquer, entre autres, celle d'avoir été économes et leur en rendre hommage.

JEUNES FILLES, JEUNES MÈRES, tenez à honneur de continuer ce bel exemple. Pour pratiquer l'économie il n'y a pas de moyen plus efficace que d'ouvrir un compte à

# LA BANQUE D'ÉPARGNE

De la Cité et du District de Montréal

*Nous vous réservons toujours le meilleur accueil, quelque petites que soient les économies que vous voudrez bien nous confier. Nous vous donnons la sécurité la plus certaine.*

Le directeur-général,  
T.-TAGGART SMYTH

Bureau principal et 25 succursales  
à Montréal.